

Les inégalités en santé, quelles bonnes pratiques ?

Le lundi 19 mars 2012
Salle Bernier

De 8h45 à 16h00

Rue Fernand Bernier, 40
B- 1060 Bruxelles



Avec le soutien de la Commission
Communautaire française,
et d'Actiris

Le préalable de notre réflexion se définit comme suit dans quelques-uns des paragraphes de la déclaration de la Constitution de l'OMS. La santé est un état complet de bien-être physique et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. (...)

La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale (...)

Les résultats atteints par chaque état dans l'amélioration et la protection de la santé sont précieux pour tous (...)

Le développement sain de l'enfant est d'une importance fondamentale ; l'aptitude à vivre en harmonie avec un milieu en pleine transformation est essentielle à ce développement (...) Une opinion publique éclairée et une coopération active de la part du public sont d'une importance capitale pour l'amélioration de la santé des populations (...)

La Belgique se classe dans le peloton de tête de l'offre de soins de santé. Mais son bulletin de santé global, plus qu'honorable, cache mal de fortes disparités selon les classes sociales. Malgré les mécanismes de solidarité, ces écarts ne régressent plus.

La santé est incontestablement la préoccupation principale de nos concitoyens, or la santé demeure un luxe, ici aussi en Belgique !

La santé est la résultante de l'interaction de nombreux déterminants : l'enseignement, le logement, l'emploi, l'environnement.

Le docteur Luc Berghmans de l'ULB faisait état, il y a un an, d'un constat édifiant 20% des adultes diplômés de l'enseignement primaire déclarent souffrir d'au moins deux maladies chroniques, ils ne sont que 5% s'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur. De même la dépression touche 17% des personnes moins favorisées et 6% des plus favorisés en wallonie. On relève les mêmes tendances pour le surpoids, le tabagisme, l'inactivité physique et cette inéquité sociale a une incidence importante sur le taux de mortalité.

Alors comment mettre en place des mesures structurelles et spécifiques pour la santé des plus pauvres ?

Quelles sont les stratégies de lutte contre les inégalités de santé ? Il importe de contribuer à identifier les causes de ce phénomène, ou et d'encourager entre autres choses l'échange de meilleures pratiques pour lutter contre ces inégalités.

Les projets et travaux menés au sujet des inégalités sociales en matière de santé ne manquent pas et leur étude nous permettra d'affiner la compréhension de ce processus de discrimination.

Cette journée de réflexion et d'échanges entamera une analyse tant sur le plan «macro-institutionnel» que sur des expériences de terrain. Les initiatives et dispositifs d'accès qui veulent protéger les plus pauvres existent et doivent être soutenus, nous désirons les présenter et les mettre en valeur au cours de cette journée de réflexion.

Bulletin d'Inscription

Veillez compléter et renvoyer le présent volet et effectuer le versement de :
10 € par personne en prévente (15 € sur place) 5 € pour les étudiants.
au compte DEXIA 068-2269466-81
avec la mention «Journée d'étude du 19 mars 2012»

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Localité :

Tél :

Fax :

E-Mail :